Constitution de société

Acte sous seing privé en date du 11 novembre 2026

Dénomination sociale : COUNSTRUCTION

Forme sociale : société par actions simplifiée à associé unique (SASU)

Siège social : 20 rue Louis Pasteur, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Objet social : Tous travaux de couverture, de charpente, d'ébénisterie, de second œuvre et de finitions, intérieures et extérieures, ainsi que tous travaux de rénovation, de réhabilitation, de réparation et d'entretien de bâtiments ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué d'apports en numéraire

Admission aux décisions collectives et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : les actions sont librement cessibles

Président : Monsieur Luc URDANABIA, demeurant 20 rue Louis Pasteur, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés, tenu au greffe du Tribunal de première instance de Saint-Pierre-et-Miquelon